

Proposition du Conseil administratif du 26 février 2020 en vue de l'ouverture d'un crédit brut de 9 366 000 francs destiné à la rénovation du réseau d'assainissement de la rue de Carouge, du rond-point de Plainpalais à la place des Augustins, dont à déduire la participation des propriétaires des biens-fonds concernés pour un montant de 2 014 000 francs et la récupération de la TVA de 484 200 francs, soit 6 867 800 francs net.

RECOMMANDATIONS

(acceptées par le Conseil municipal
lors de la séance du 9 juin 2021, dans le rapport PR-1397 A/B)

Le Conseil municipal recommande au Conseil administratif:

- de prendre en considération les critères esthétiques de l'aménagement pour aller au plus proche de la volonté citoyenne de l'embellissement de la rue de Carouge;
- l'utilisation de trottoirs traversants sur la totalité de la rue;
- une consultation maximale des citoyens de cette rue;
- que cet aménagement garantisse la circulation des services de sécurité et des transports genevois».